FICHE TECHNIQUE

PRORUBAN

Propriétés Générales de Performance

Propriété	Niveau de performance
Résistance à l'humidité	Excellente
Isolation diélectrique	Excellente
Résilience	Excellente
Résistance à haute température	Excellente
Résistance à la traction	Bonne
Résistance à l'abrasion	Bonne
Résistance aux UV	Excellente
Résistance à l'ozone	Excellente
Prévention de la corrosion	Excellente
Résistance au vieillissement	Excellente
Résistance chimique	Bonne à moyenne
Résistance aux hydrocarbures	Moyenne

Spécifications Électriques et Mécaniques

Propriétés typiques	Méthode de test	Performance
Plage de températures d'utilisation :		
Continu :	Propriété standard du silicone	-45°C à 200°C
Intermittent :		-65°C à 260°C
Dureté, Duromètre, Shore A	ASTM D2240-05 (2010)	50 ± 5
Vieillissement à température ambiante – 24 heures :		
Allongement	ASTM D3795-95 (2011)	700 min. %
Résistance à la traction	ASTM D412-06a (2013)	300 psi min.
Résistance à la déchirure	ASTM D624-00 (2012)	85 ppi min.
Résistance de liaison	ASTM D2148-13	2 lbs. min. (*bande standard de*

Propriétés typiques	Méthode de test	Performance
		1” de large)
Point de rupture à froid	ASTM D2137-11	-53°C (-65°F)
Absorption d’eau, en poids	Fed. Std. 601, Méthode 6251	3% max.
Rigidité diélectrique	ASTM D149-09 (2013)	400 VPM (volts par mil)
Résistivité volumique	ASTM D257	1 x 10^{14} ohms/cm min.

Réglementation et Conformité aux Normes Industrielles

- **REACH :** Règlement sur l’Enregistrement, l’Évaluation, l’Autorisation et la Restriction des Produits Chimiques (réglementation de l’Union Européenne)
- **CPSIA :** Loi sur l’Amélioration de la Sécurité des Produits de Consommation
- **RoHS :** Restriction des Substances Dangereuses – Directive 2022/95/EC

Classé comme isolant – Association Nationale des Fabricants Électriques (NEMA)

Réf. PRORUBAN-N vendu en longueurs 3 mètres

Garantie :
Les informations et suggestions contenues dans cette fiche technique sont basées sur des tests jugés fiables, dans des conditions normales d’utilisation. Les valeurs et performances indiquées ne constituent pas une garantie et ne sont données qu’à titre indicatif.